

ETHIQUE ET VALEURS

L'utilisation de ces règles du jeu dans le cadre de l'éthique et des valeurs indispensables à la pratique du RUGBY dans un contexte de SECURITÉ affective et corporelle des enfants correspond aux objectifs exposés ci-dessous :

1. L'INTÉRÊT DES ENFANTS ET LEUR EDUCATION

- 1.1 Prendre en considération prioritairement les intérêts de ces derniers dans les différents domaines (physique, affectif, social, tactique, gestuel) avec une importance particulière sur le plan affectif (émotions, plaisirs, frustrations, relations) dans le cadre des CONTRAINTES et des EXIGENCES de la compétition et du jeu particulier qu'est le RUGBY.
- 1.2 Etablir un climat favorable au déroulement positif de la compétition, est la condition prioritaire à l'atteinte des BUTS EDUCATIFS poursuivis.
Les rencontres ne sont qu'un TEST permettant d'apprécier les progrès accomplis, l'amélioration du niveau des joueurs et des équipes.
Les tournois devraient être l'occasion D'ECHANGES, les RELATIONS HUMAINES devraient faire de ces regroupements de véritables FÊTES du RUGBY.
La compétition est surtout une source d'acquisitions de VALEURS qui participent à la construction des enfants mais aussi un lieu de lutte envers les CONTRE-VALEURS qui peuvent se manifester.
Sur le terrain, le jeu appartient aux enfants et pas aux éducateurs qui restent des CONSEILLERS.
Les enfants n'ont pas à être soumis à des pressions, des injonctions, des humiliations dévalorisantes ou génératrices de comportements négatifs (tricherie, dramatisation des défaites, sur-valorisation des victoires, violences, etc).

LE COMPORTEMENT DES EDUCATEURS INDUIT CELUI DES ENFANTS. Le jeu est, pour ces derniers un moment de vie placé dans un cadre de RÈGLES, de LIMITES dont il est bon de les imprégner dès l'enfance et qui permettent l'expression du PLAISIR ressenti malgré les CONTRAINTES et les EFFORTS à faire.

2. LOGIQUE DU RÈGLEMENT.

2.1 L'EXIGENCE DE SECURITÉ

Le rugby des enfants n'est pas celui de l'adulte. Très peu d'accidents surviennent dans les catégories correspondant aux écoles de rugby. Malgré cela, les auteurs de la réflexion sur l'amélioration des règles du jeu pour ces catégories d'âge ont tenu le plus grand compte de cette préoccupation majeure.

Les remises en jeu collectives ont fait l'objet d'une attention particulière : mêlées à effectif réduit sans poussée, remises en jeu à la touche sans « soulevé » du preneur du ballon. L'obligation du plaquage bas, à l'exclusion de tout autre geste, ainsi que la diminution des contacts en face-à-face lors des pénétrations, complètent le dispositif

2.2 UNE IDÉE DU RUGBY

Celui-ci est un sport collectif où l'engagement corporel voulu, organisé, réglementé est déterminant dans les luttes individuelles, collectives et dans le jeu avec ou sans ballon. L'intelligence du jeu ainsi que l'habileté gestuelle participent à l'efficacité de ce jeu ayant sa logique particulière.

Le jeu des adultes servant de RÉFÉRENCE (et non de modèle à copier par les enfants) évolue vers des exigences nouvelles, vers plus de dynamisme et vers l'accentuation d'une polyvalence parallèle à la spécialisation nécessaire.

2.3 UNE PRISE EN COMPTE DES NIVEAUX

Les règles proposées tiennent compte des objectifs généralement définis pour les catégories concernées. Elles renforcent l'apprentissage de l'entraînement et vont dans le même sens. Elles favorisent d'abord le jeu instinctif, puis l'émergence et l'utilisation de PRINCIPES de RÉUSSITE cohérents (logique de jeu, pensée tactique).

Elles permettent de respecter le besoin de développer la polyvalence qui sera plus tard associée à la spécialisation nécessaire.

2.4 L'INTÉRÊT DES REMISES EN JEU

Les REMISES en JEU doivent dynamiser la progression vers l'avant à des âges où l'on recherche l'intégration du principe fondamental « AVANCER en étant ORGANISÉS AVEC ou SANS BALLON ».

La progression des utilisateurs est favorisée et impulsée par les trois pas rapides de l'arbitre précédant la pose du ballon au sol et par son action vers l'avant pour faire reculer les opposants à trois mètres.

Les opposants hors-jeu (à moins de trois mètres de la pose du ballon) ont à se RÉORGANISER en reculant et à enchaîner vers l'avant quand le ballon est posé au sol par l'éducateur-arbitre.

Cet enchaînement « réorganisation en reculant - progression » nous semble bien propre à préparer les enfants aux échéances futures.

Jean DEVALUEZ